

SECTIONS	PUBLICS CONCERNES	CATEGORIES	JOURS/HORAIRES	LIEUX D'ENTRAÎNEMENT	COTISATIONS 2017/2018		Hors Bagnoux  + 20€	REDUCTIONS	DOCUMENTS A FOURNIR		EQUIPEMENTS ET PARTICULARITES
									Nouveau	Renouvellement	
TIR A L'ARC	10/15 ans	Initiation	Mercredi de 18h à 19h30	Gymnase Joliot Curie  automne/hiver	Initiation jeunes	125 €		<u>UNIQUEMENT</u> pour les familles ne bénéficiant pas de réduction (coup de pouce loisirs/pass92) 15€ à partir du 2ème membre de la même famille	1 photo d'identité	1 certificat médical avec la mention "APTE A LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC EN COMPETITION" daté à partir du 15 août	AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE AVANT LE 15 AOÛT SAUF EN CAS DE RENDEZ AU CENTRE MEDICO SPORTIF
		Entraînement +1 an de tir à l'arc	Mercredi de 19h30 à 20h30 Vendredi de 18h30 à 22h		Entraînement jeunes	145 €					
	à partir de 16 ans	Initiation	Lundi de 20h à 22h	Parc des sports  printemps/été (à partir d'avril)	Initiation adultes	152 €					
		Entraînement	Mercredi de 20h30 à 22h Vendredi de 18h30 à 22h		Entraînement adultes	172 €					

**Horaires, installations sportives et cotisations :**

Les horaires, les lieux d'entraînement et les montants des cotisations sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés pour diverses raisons en début ou en cours de saison.

**La cotisation :**

La cotisation est due pour la saison entière (septembre/juin) et n'est pas remboursable, ni même au prorata (Sauf cas extrêmes, sérieux, justifiés et soumis très tôt à l'administration- à dater du 31 décembre, aucun remboursement possible quel qu'en soit le motif).